

HOSPITALISATION IMMOBILISATION

FCF RDM

Afin de limiter au maximum l'impact d'une hospitalisation ou d'une immobilisation sur votre vie quotidienne et sur celle de vos proches, de nombreuses garanties vous assurent un accompagnement optimal.

DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT



DÈS LA SOUSCRIPTION

Conseil social, informations juridiques.

Cette fiche constitue un résumé des garanties, les conditions précises d'attribution et d'intervention étant détaillées dans la notice d'information, consultable et téléchargeable sur votre espace adhérent personnel.



soulager votre quotidien



AIDE À DOMICILE pour le ménage, la vaisselle, la préparation des repas, le repassage...

10H
10J



SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE pour les repas, les courses et les médicaments.



TRANSPORT ET/OU HÉBERGEMENT des animaux domestiques.



COIFFEUR à domicile.

En cas d'hospitalisation imprévue (maladie soudaine et imprévisible) ou programmée de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 2 jours.

En cas d'immobilisation imprévue au domicile (maladie soudaine et imprévisible) de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 5 jours.

améliorer votre convalescence



TRANSFERT CONVALESCENCE chez un proche.

En cas d'hospitalisation imprévue ou programmée de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 2 jours.

En cas d'intervention chirurgicale comprenant une nuit ou de chirurgie ambulatoire de l'adhérent ou de son conjoint et entraînant une immobilisation au domicile d'au moins 2 jours.

VOTRE ASSISTANCE VA PLUS LOIN



LES + FAMILLE

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS, CONDUITE À L'ÉCOLE ET AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES, AIDE AUX DEVOIRS

En cas d'hospitalisation imprévue ou programmée de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 2 jours. En cas d'immobilisation imprévue au domicile de l'adhérent ou son conjoint de plus de 5 jours.

SOUTIEN SCOLAIRE

En cas d'immobilisation imprévue au domicile de l'enfant de plus de 14 jours.



LES + MATERNITÉ

AIDE À DOMICILE POUR LE MÉNAGE, LA VAISSELLE, LA PRÉPARATION DES REPAS, LE REPASSAGE...

En cas d'accouchement entraînant un séjour prolongé à la maternité de plus de 5 jours.
En cas de grossesse pathologique avec alitement entraînant une immobilisation imprévue au domicile de plus de 15 jours.
En cas de naissance d'un enfant grand prématuré ou en cas de naissances multiples.

et concrètement

COMMENT ÇA SE PASSE ?

« Notre deuxième enfant Léo a dû être hospitalisé suite à un accident lors d'un entraînement de football. Il a été pris en charge par le service de chirurgie de l'hôpital. Pendant plusieurs semaines nous avons dû nous relayer, mon mari et moi, à son chevet. Nous avons été moins disponibles pour notre grande fille.

Heureusement, nous avons bénéficié, pour elle, de la garde d'enfants proposée par mon assistance. Elsa a même été conduite à ses cours de judo. Le service d'assistance, nous a permis de prendre soin plus sereinement de notre petit Léo. »

Jeanne, 38 ans



10H
10J

Grâce à votre contrat avec la Mutuelle MFCF, vous pouvez bénéficier d'une aide à domicile pour l'entretien courant d'un logement habité (pour le ménage, la vaisselle, la préparation des repas, le repassage...) dans la limite de 10 heures d'aide à domicile, sur 10 jours.

besoin d'assistance ?

05 49 76 98 64
ou
+33 5 49 76 98 64
(depuis l'étranger)



Vous pouvez solliciter votre service d'assistance 24h/24, 7j/7.

Communiquez vos nom(s), prénom(s) et date de naissance.

Un(e) chargé(e) d'assistance fera, avec vous, le point sur votre situation et vous proposera les solutions les plus adaptées, dans le respect de votre contrat.



Les conditions précises d'attribution et d'intervention sont détaillées dans la notice d'information. Les garanties d'assistance sont assurées et mises en œuvre par **IMA ASSURANCES**, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris, CS 40000, 79033 Niort Cedex 09, soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 Paris, Cedex 09. Réalisation Direction de la Communication, Groupe IMA - Décembre 2020 - Crédit photos © Shutterstock LLC.

Mutuelle MFCF, immatriculée sous le numéro SIREN 784 394 413, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris, substituée par KLESIA Mut', soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 Paris, Cedex 09.

KLESIA Mut', immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris, soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 Paris, Cedex 09.